

Quelques faits sur l'AFE...

Depuis des années, quelques voix se font entendre pour alarmer la population sur le manque d'accessibilité aux études. Le régime de prêts et bourses est inadapté. Trop peu de gens y ont accès et le calcul de l'aide accordée est souvent injuste.

Par exemple, il suppose des contributions des parents ou conjoint-e-s qui sont rarement versées. Le régime considère aussi que l'étudiante ou l'étudiant doit contribuer dès qu'il ou qu'elle travaille. Le cas échéant, la moitié de son salaire sera retranché du montant auquel il aurait droit.

Déjà trop de bénéficiaires de l'Aide financière aux études (AFE) vivent sous le seuil de la pauvreté, voire carrément dans la misère. Face à cette réalité, les bourses sont plus que nécessaires.

Selon l'Aide financière aux études, l'augmentation annuelle moyenne du volet du prêt, qui résulte de ce change-

ment, est de 940\$ pour les personnes inscrites à la formation professionnelle au secondaire, de 1030\$ pour celles qui sont inscrites à des études collégiales et de 1 950\$ pour celles inscrites à l'université. Les boursiers et les boursières verront le montant de leur bourse diminuer d'une somme correspondant à la hausse de leur prêt, et certains et certaines n'auront ainsi plus droit à une bourse.

Cette dernière coupure vient s'ajouter à toute une série de reculs du droit à l'éducation. Devant tant d'attaques, nous n'avons d'autre choix que de réagir fermement. En effet, la mobilisation à venir est d'une importance capitale pour la sauvegarde du régime d'aide financière, et donc de l'accessibilité à l'éducation.

Ce sont les luttes étudiantes qui ont protégé l'éducation supérieure et l'AFE. Si nous voulons préserver ces acquis, il faut encore une fois riposter.

**103 MILLIONS DE COUPÉS À
L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES**

CONSÉQUENCE :

**HAUSSE DE L'ENDETTEMENT
ÉTUDIANT**

Pour compenser sa coupure, le gouvernement hausse le plafond des prêts. Si le montant versé en prêts est augmenté, c'est seulement parce que le montant versé en bourse a diminué.

D'avoir à s'endetter n'est pas acceptable. L'endettement étudiant nuit à l'accessibilité aux études. L'éducation est un droit, pas un privilège.

RIPOSTONS!

Exigeons la conversion des prêts en bourses.

••••• Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante •••••

www.asse-solidarite.qc.ca

(514) 390-0110

